

LE JOURNAL DE LOUATRE

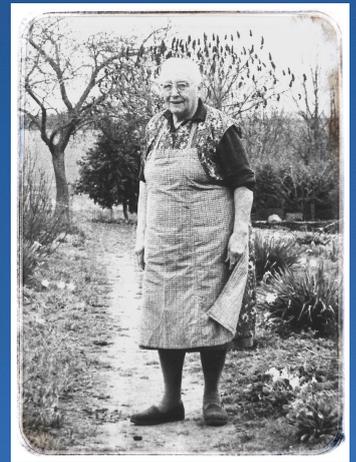


N°60 NOVEMBRE 2021

LE BIO ARRIVE !
PAGE 8



MEMOIRE
LE TABLIER DE
NOS GRANDS -
MERES
PAGE 14



HISTOIRE
L'ECOLE
PAGE 20



SOMMAIRE COMPLET PAGE 2

SOMMAIRE DU N° 60

LES ALLEES & VENUES	Page 2
AGENDA / LA PHOTO MYSTERE	Page 3
14 JUILLET	Page 4
LE 21 ^e GRAND PRIX DE LOUATRE	Page 5
UN RETOUR DANS L'ORATOIRE	Page 6
PASSAGE AU BIO	Page 8
MADELEINE SCHMITZ, CHEVALIER	Page 11
LE TABLIER DE NOS GRANDS-MERES	Page 14
LE CONTE POUR ENFANTS	Page 16
LE BIEN ETRE	Page 18
HISTOIRE DE L'ECOLE	Page 20
MODE & COMMUNIQUONS	Page 21
RESULTATS DU CONCOURS DU LOGO	Page 22

LES ALLEES & VENUES.

MARIAGE: Wilfried GIRIER DUFOURNIER et de Maéva JUSTON de Catifet, se sont unis en la mairie de Louâtre, le 16 Juin 2021

Tous nos vœux de bonheur !

NAISSANCES : **A Catifet :**
Laureline FERE NAUDAY, née le 12 Juillet 2021
Pacôme CATOIRE DAUMONT, né le 5 Octobre 2021
A Violaine :
Lucile REMOLUE MARCEROU, née le 14 juillet 2021
Philippe MAURICE, né le 16 Juillet 2021

Félicitations aux heureux parents !

NOUVEAUX ARRIVES :

De nouvelles familles se sont installées :

A Violaine : Ivan BORASTERO et Beryl BARBOUX.
Au Gros Chêne : Daniel OSKUI et Valérie ONNIS.
A Louâtre : François BARBE et Anne Williamson.

Bienvenue !

A VOS AGENDAS

Le 11 novembre, commémoration de l'armistice mettant fin en 1918 à la Première Guerre mondiale, avec un cortège de la mairie vers le monument aux morts.

Le 20 Novembre, une bourse aux jouets et articles de puériculture est organisée dans la salle des fêtes par le foyer rural.

Infos et réservation : 06.63.38.15.90 - foyerrural.louatre@hotmail.com

Le 5 décembre sera organisé le repas des anciens. Réservations avant le 19 novembre au plus tard. Pass sanitaire obligatoire.

Le 11 décembre le Père Noël viendra à la rencontre des enfants dans Louâtre et les hameaux.

Ces manifestations se dérouleront dans le respect des règles sanitaires en vigueur, avec notamment l'obligation du pass sanitaire, pour le repas.

LA PHOTO MYSTERE



Résultat du N°59 : Il fallait trouver le lavoir de Louâtre.

NOUVELLE PHOTO MYSTERE :



FETE NATIONALE

Comme d'habitude, le 14 juillet était l'occasion de nous réunir autour du monument aux morts.

Les drapeaux ont été hissés et la fanfare d'Oulchy le Château était là. Madame le maire avant son discours, a rendu hommage aux morts pour la France gravés sur le monument.

La fine pluie n'a pas terni ce rendez-vous annuel et la cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié dans la salle des fêtes.



LE 21^e GRAND PRIX DE LOUATRE.



Le 18 septembre dernier, Eric Hermans a organisé son Grand Prix de Louâtre annuel. Sous le soleil, les participants ont découvert les paysages de notre région avec des animations tout au long du parcours. Nouveauté cette année, la présence de mobylettes vintage, dont le bruit des moteurs est un hymne à l'adolescence.

Le soir, remise des prix entre le barbecue et un concert aux accents rock. Mais ce n'est pas seulement un rallye car grâce à la participation de tous et aux aides précieuses pour préparer ce bel événement, un chèque de 2 395,00 € a pu être offert à l'association Roseau !



Cet argent servira au fonctionnement d'une maison des parents construite pour les proches des enfants atteints du cancer et soignés à l'hôpital de Reims, ainsi qu'à de nombreuses activités.





Le 11 septembre dernier, la statue de la vierge restaurée est revenue dans son oratoire. Cette petite cérémonie a permis à d'anciens de Louâtre de retrouver le village de leur enfance et d'égrener de nombreux souvenirs tout au long de la procession entre l'église et la petite chapelle.

Après la bénédiction du père Matthieu Saur, ce fut le temps des petits discours. Comme celui de Marie Bayon de La Tour, notre restauratrice.

« Un grand merci à vous tous pour cette belle cérémonie de bénédiction et de réinstallation de cette Vierge de l'oratoire de Louâtre.

Merci à Madame Jullien, maire de Louâtre, ainsi qu'à toute l'équipe municipale pour cette organisation, malgré des emplois du temps chroniquement surchargés. Un grand merci au père Matthieu, curé de l'ensemble paroissial de s'être rendu disponible pour cette bénédiction. Et merci à mon frère Emmanuel du Passage d'avoir été le lien entre nous tous !

Je voudrais juste dire ici un mot rapide à propos de cette Vierge que j'ai eu l'honneur de la restaurer et que je suis heureuse de voir revenir chez elle.

Dans le fond, nous allons voir que tout cela est une « affaires de mains ».



Tout d'abord, pour effectuer ce travail, je me suis servie de mes mains, comment faire autrement ? En libérant nos mains, l'évolution a fait un beau cadeau à l'humanité. Mais nous allons voir qu'il y a ici d'autres mains en jeu.

Cette statue avait subi les outrages du temps et des intempéries qu'il a fallu réparer, combler des manques et des coups, des drapés, refaire la tête du serpent qui avait disparu.

Mais, hélas, elle a été également très probablement vandalisée. Les arrachements des avant-bras étaient sans équivoques ; en un geste violent, les mains-on y revient-ont été volontairement ôtées.

Il m'a fallu percer les avant-bras, insérer des fils de cuivres (non sensibles à l'oxydation et donc ne risquant pas de faire éclater la statue) et, patiemment, reconstruire les mains avec une infinité de couches d'enduit résistant aux intempéries, poncer et réenduire jusqu'à obtenir le résultat souhaité. Il faut tourner constamment la statue car c'est en volume que cela se construit. Une main est beaucoup moins plate qu'il n'y paraît.



Bien entendu, la peinture achève le travail, peinture extérieure qui protège la statue. Bien qu'elle soit protégée, elle est tout de même exposée à l'humidité et aux changements de températures! Pour colorer la peinture j'ai introduit un pigment léger d'un ton qui rappelle le fond du calcaire de l'oratoire. Je le fais de manière irrégulière et le fond la teinte avec un pinceau appelé « blaireau » manipulé de manière légère, cela ne se voit pas mais la rend plus « vivante » en quelque sorte.

Je pense qu'elle est faite en tôle recouverte de plâtre. Elle n'est ainsi pas très lourde, même si la porter depuis l'église jusqu'ici a demandé un effort aux porteurs successifs

Il était temps que cette statue revienne ici, avec un passage quotidien durant six mois, j'ai fini par m'y attacher !

Pour conclure, je n'ai pu m'empêcher de penser à une lettre envoyée par notre oncle le père Pierre Teilhard de Chardin à sa cousine Marguerite Teilhard-Chambon durant la guerre. Il n'est pas passé très loin d'ici. Sa cousine lui annonce le décès de son père (à elle) ; on est le 23 novembre 1916 juste après la prise du fort Douaumont, terrible et sanglante épreuve pour nos soldats. Combat dans lequel Pierre Teilhard qui est brancardier montera cinq fois en ligne.

Les propos de ce courrier résonnent avec ces mains accueillantes et douces de cette statue à qui le passant peut confier ses chagrins et ses espérances, Vierge qu'il implore à la croisée des chemins pour le mener à son Fils et le protéger:

« Cette marche perpétuelle en avant, bien sûr, a son angoisse méritoire et nécessaire. Je la sentais plus particulièrement ces jours-ci, moi aussi, - soit à cause des deuils de famille qui laissent, peu à peu, subsister si peu de choses de notre jeunesse, soit parce que de nouvelles morts d'amis, tués dernièrement à l'ennemi, me faisaient réaliser combien précaire est mon lendemain à moi aussi.- Et il m'a semblé que la seule et grande prière à faire, en ces heures où le chemin s'obscurcit devant les pas, c'est celle du Maître en Croix ¹ Dans les mains qui ont rompu et vivifié le pain, qui ont béni et caressé, qui ont été percées ; -dans les mains qui sont les nôtres, dont on ne saura jamais dire ce qu'elles vont faire de l'objet qu'elle tiennent, si elles vont le briser ou le soigner, mais dont les caprices, nous en sommes sûrs, sont pleins de bonté, et n'iront jamais qu'à nous serrer jalousement pour soi, -dans les mains douces et puissantes qui atteignent jusqu'à la moelle de l'âme, -qui forment et qui créent, - dans ces mains par ou passe un si grand amour, il fait bon abandonner son âme, surtout si on souffre et si on a peur. Et il y a un grand bonheur et un grand mérite à faire cela »

Mesnil sur Saulx (Meuse, à 18 km de Bar le Duc)

Genèse d'une pensée (Grasset) 23 novembre 1916 p189



¹ Citation coupée : « In manus tuas commendo spiritum meum ».

PASSAGE AU BIO



Les pouvoirs publics et les institutions européennes soutiennent le développement d'une agriculture bio, toutefois sur le terrain cette volonté ne peut être portée que par des femmes et des hommes déterminés, capables de modifier leurs modes de productions, d'anticiper les nouvelles attentes des consommateurs, de peser sur les négociations avec les circuits de distribution, d'expérimenter un nouveau processus de production ... tout en prenant tous les risques à leur charge !

Pourtant, ce sont dans ces conditions qu'Anselme et Aurore MAURICE ont décidé de convertir 65 hectares de leurs terres en agriculture biologique. Intrigué, Le Journal de Louâtre (LJL) les a rencontré pour en savoir plus :

LJL : Quelles seront les terres qui sont passées en agriculture biologique ?

Anselme Maurice : *Il s'agit principalement des terres les plus proches de nos villages, le long de la route entre Violaine et Louâtre et direction Villers Hélon. D'une part ces parcelles sont plus difficilement « mécanisables », d'autre part elles sont un peu moins fertiles. Dans un premier temps elles seront dédiées à un panel de produits agricoles assez simple comme les céréales (triticale, maïs, blé) et les protéagineux (pois d'hiver).*

LJL : A quelle échéance ?

AM : *Il faut deux récoltes de conversion avant d'obtenir la 3ème année une certification bio. La récolte de la première année C1 est vendue aux mêmes conditions que les récoltes conventionnelles, la seconde année C2 le prix est un peu plus élevé. L'exploitation bénéficie d'une prime de conversion d'une durée de 5 ans et de l'ordre de 300€ l'hectare, soit le double de la prime habituelle de la Politique Agricole Commune (PAC), ce qui n'est pas négligeable.*

LJL : Cette prime compense t-elle la baisse du rendement ?

AM : *Le rendement en culture biologique est inférieur d'environ 40% par rapport au conventionnel. Sans cette aide toute tentative de conversion serait vouée à l'échec. Elle est indispensable aussi pour acheter le matériel qui doit permettre le désherbage mécanique des parcelles et ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Il convient également de chercher des cultures offrant une plus value sur des marchés de niche. Enfin pour réduire les frais intermédiaires il faut développer les circuits courts, s'appuyer*

sur le local. Faire venir du bio du bout du monde ne présente aucun intérêt (tant pis pour l'avocat péruvien). Par ailleurs tout le processus de certification, de la production à la vente, répond à un cahier des charges et fait l'objet de contrôle.

LJL : Dans cette équation la question de la main d'œuvre doit se poser ?

AM : En conventionnel les herbicides permettent de traiter 40 hectares à l'heure. La culture biologique impose de se passer de la plupart des produits utilisés en agriculture conventionnelle par l'usage d'outils de désherbage mécanique (4ha / heure). Cela impose que l'on se dote de nouveaux équipements et d'utiliser la technique du faux semis.

LJL : Faux-semis ?

AM : On travaille plusieurs fois la terre après la moisson pour faire germer les mauvaises herbes (la levée des adventices) et les détruire. La succession des faux semis permet d'épuiser le « stock » de mauvaises herbes. Ensuite après le semis la herse étrille intervient deux fois, au stade fils blancs, c'est à dire quand le racinaire blanc des adventices se prend dans la herse étrille et remontent à la surface.



LJL : Quel est le rôle du poulailler intégré aussi dans la même structure que la partie végétale Bio ?

AM : En agriculture Bio l'une des principales problématiques est la fertilisation azotée car nous sommes obligés de nous passer des engrais azotés minéraux. Donc il faut trouver des sources de fertilisations azotées organiques. Comme le poulailler poules pondeuses plein air comporte moins de 60000 poules nous pouvons fertiliser les terres biologiques avec un peu de fientes et cela nous rend indépendant d'importations de composts belges ou hollandais (pas toujours sûr au niveau de leur composition).

LJL : La vente directe serait-elle suffisante pour écouler la production de 64 hectares ? Comment s'articulent les objectifs de production et les capacités de diffusion ?

AM : La ferme assurera un stockage « tampon ». Ensuite, Les coopératives traditionnelles (CERESIA Vierzy, Villers-Cotterêts), qui doivent être également certifiées bio, assureront la collecte et la commercialisation. Heureusement nous sommes épaulés par la chambre agriculture bio. De plus il existe un groupe WhatsApp sur le département qui permet les échanges d'expériences. Enfin nous bénéficions d'un programme régional de formation en 4 journées abordant les fondamentaux des techniques en agriculture bio. Nous répondrons aux attentes des consommateurs déterminés à payer un peu plus chers pour la qualité. Par ailleurs les grandes enseignes devront jouer le jeu, ce qui n'est pas toujours le cas, même si elles affirment l'inverse. Surtout, le plus difficile, c'est d'assumer une part d'incertitude. Quelles seront les cours des produits ? Les aides ? Les attentes du consommateur dans cinq ans ? Les exploitations sont endettées, la rentabilité en berne depuis la réduction des aides de la

PAC, sans compter que les habitudes des consommateurs sont sur des cycles courts comme l'illustre la consommation des œufs bio qui a explosé durant les confinements, puis s'est effondré ensuite, les consommateurs ayant orienté leurs dépenses vers les loisirs (restaurants, vacances).

LJL : Et en ce qui concerne la question polémique des insecticides ?

AM : *Bien entendu ils seront bannis. Nous utiliserons les outils de la « lutte biologique », c'est à dire l'usage des insectes utiles comme les coccinelles, carabes, araignées etc. D'où l'intérêt des prairies en jachères mellifères pour attirer les pollinisateurs. Dès cette année nous avons planté, sur 9 hectares non traités, des mélanges d'espèces florales qui nous ont été fournis par la Fédération de chasse. Ces fleurs situées en zone de bordures de champs de pommes de terre alimentent 15 ruches (apiculteur partenaire) qui nous permettent de produire du miel de ferme qui nous assure de nos bonnes pratiques agricoles.*

LJL : Vous initiez un cercle vertueux...

AM : *Tout ce tient. Etre soucieux de notre environnement, du village et de ses habitants, tout en innovant. C'est un challenge que l'on doit relever, saisir les opportunités et évoluer avec son temps. Les consommateurs partenaires privilégiés doivent être les premiers soutiens de ce maillon d'activité local indispensable dans nos campagnes.*



Carabe doré



MEMOIRE IL Y A 37 ANS MADELEINE SCHMITZ DE VIOLAINE, RECEVAIT LA MEDAILLE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE



Le dernier samedi de mars 1984, au cours d'une cérémonie simple, le Sous-Préfet de Soissons, Monsieur de Follain venait remettre l'insigne de chevalier dans l'ordre du Mérite National à Mademoiselle Madeleine Schmitz, habitante de Violaine. Il y avait sans doute très longtemps que notre commune n'avait été honorée de telle façon si ce n'est lors des combats de juillet 1918, en d'autres circonstances, sur le champ de bataille.

Monsieur le Maire, Jean Maurice, soulignait dans son allocution l'importance pour la commune de cette remise de décoration : « Nous avons tenu à ce que la cérémonie ait pour cadre le Conseil Municipal et le Bureau d'aide sociale que vous animez ou que vos maris animent parce que la distinction remise, si elle honore avant tout Mademoiselle Schmitz, honore aussi la commune dans la mesure où leurs destins se sont confondus pendant presque 70 ans ».

En même temps, il décrivait le rôle qu'avait tenu Mademoiselle Schmitz dans la commune : « Il y a toujours place dans nos communautés, en dépit de l'évolution des mœurs et des lois, pour l'entraide désintéressée, l'animation des quelques mouvements venus de l'extérieur et que nous adoptons, celle des initiatives nées sur place. Dans ce domaine qui va de la participation aux travaux du Bureau d'Aide Sociale aux menues collectes imposées par la vie en société, qui s'étend de la commune à la paroisse qui recouvre les gens et les choses, votre activité discrète a eu l'occasion de s'exercer puisqu'on ne vous a jamais sollicitée en vain, qu'il s'agisse de votre temps, de votre peine ou de vos ressources ».



De gauche à droite, le maire, le sous-préfet, la présidente fondatrice des « Papillons Blancs » et Madeleine SCHMITZ

Le Mérite national pour une habitante de Louâtre

Il est des communes dont on parle peu, certes, tant ses habitants sont des gens heureux, sans histoire et, partant de là, fort peu susceptibles de recevoir un jour une récompense. Fort heureusement, il arrive pourtant qu'avec un peu de bon sens, l'administration honore l'une de ces habitantes de petites communes rurales dont les mérites, s'ils sont parfois moins de « notoriété publique », sont au niveau de la commune plus qu'importants.

Ce fut le cas, samedi en fin de matinée à Louâtre, dans le canton de Villers-Cotterêts, où la toute petite mairie, a servi de cadre à la remise de la croix du Mérite national. Et cet acte d'importance, tout autant que symbolique, n'avait pas échappé au représentant des Pouvoirs publics, M. de Follin, sous-préfet, commissaire adjoint de la République, qui s'était fait un plaisir évident de participer à cette cérémonie.

Accueilli devant les portes de la mairie par l'ensemble du conseil municipal aux destinées duquel préside M. Jean Maurice, un geste auquel M. de Follin n'a pas été insensible, le commissaire adjoint n'a pas manqué de souligner l'importance de cette distinction, un fait assez rare, surtout pour une femme. Avant lui, le maire de la commune, M. Maurice, avait souligné les mérites de la récipiendaire, Mlle Madeleine Schmitz, en présence de nombreux habitants de la commune, avant que Mme Dumont, présidente d'honneur de l'association des Papillons blancs, ne remette, elle-même, cette haute distinction.

Ainsi, M. Maurice retraçait-il le rôle que Mlle Schmitz a pu jouer au cours de ces longues années dans la commune : « Pôle d'entraide désintéressé, d'animation de quelques mouvements venus de l'extérieur, dans un domaine qui va de la participation aux travaux du bureau d'aide sociale, aux menues collectes imposées par la vie en société, qui s'étend de la commune à la paroisse, qui



recouvre les gens et les choses, une activité toujours discrète... ».

A son tour, Mme Dumont, avant d'épingler la croix du Mérite national, évoquait les qualités de la récipiendaire, « ses grandes qualités humaines et le dévoue-

ment inlassable de ces personnes modestes, intelligentes et toujours disponibles pour un service d'entraide ». Elle exprimait en

conclusion « la reconnaissance de la commune », une reconnaissance qui se manifestait par une présence nombreuse.

Etampes-sur-Marne

Concours de belote

Le comité des fêtes organise samedi 7 avril à la salle des fêtes, un concours de belote. Inscription de 20 h 30 à 21 heures.

NOGENTEL

Permanence des élus. — Paul Perlot, lundi 2 avril, de 14 à 15 heures.

Alfred Beaufort, mardi 3 avril, de 14 à 15 heures.

Claude Bellier, jeudi 5 avril, de 17 h 30 à 19 heures.

Louis Daulny, vendredi 6 avril, de 14 à 15 heures.

André Moret, samedi 7 avril, de 10 à 12 heures, et lundi 9 avril, de 14 à 15 heures.

Paul Perlot, mardi 10 avril, de 14 à 15 heures.

Claude Bellier, jeudi 12 avril, de 17 h 30 à 19 heures.

Alfred Beaufort, vendredi 13 avril, de 14 à 15 heures.

Louis Daulny, samedi 14 avril, de 10 à 12 heures.



Nogent-I'Artaud

Nogent sur Radio-visages

Radio-visages, 100,9 MHz, modulation de fréquence, retransmettra ce soir, lundi 2 avril, à partir de 18 heures, le reportage réalisé, vendredi soir, salle du Réveil, lors de la soirée-cabaret-théâtre organisée par le Foyer des Jeunes et la Mascara. Soirée magnifiquement réussie, salle comble au-delà de toute espérance.

Le Maire en faisant le portrait de Mademoiselle Schmitz montrait ce que pouvait être le bénévolat d'hier, d'aujourd'hui, de toujours dans lequel beaucoup se reconnaîtront. Sans cette communauté d'habitants de « bonne volonté », nos petites communes auraient des difficultés à vivre.

Madeleine Schmitz est décédée en 1994, elle repose avec sa sœur Mademoiselle Hélène Schmitz dans le cimetière de notre village.

Madeleine et Hélène SCHMITZ

Madeleine et Hélène Schmitz étaient les petites filles d'un alsacien qui avait quitté son village en optant pour la France après l'annexion de l'Alsace par l'empire Allemand, suite à la guerre de 1870. La famille s'était installée à la ferme de la Couture Paquette, puis après la guerre (la première) le Père Schmitz avait trouvé du travail à la ferme de Violaine. On raconte qu'il avait concouru à l'empierrement du chemin de Louâtre au Gros-Chêne.

A la génération de Madeleine et Hélène, un de leurs oncles avait fait souche à Longpont, sa femme, veuve, était devenue garde-barrière au passage à niveau de la Grange, à quelques centaines de mètres à l'est de la gare de Longpont.

Leur maison du 5 rue du tilleul à Violaine leur avait été donnée par l'une de leurs cousines qui était gardienne de la Tour-Eiffel, poste réservé qu'elle avait obtenu pour faits de résistance lors de la guerre 39-45.

L'ordre du Mérite National (source wikipédia)

« La création de l'ordre du Mérite National le 3 décembre 1963, résulte d'une large réforme du système des décorations engagées en 1958 par le grand chancelier de l'époque, le Général Catroux, avec l'appui du général de Gaulle ». Dans les objectifs qui lui étaient assignés retenons celui qui convient le mieux à notre récipiendaire, tout en prenant comme référence la Légion d'Honneur : « Hiérarchiser l'échelle des mérites avec une nouvelle distinction, complémentaire, réservée aux mérites réels reconnus plus tôt. Dès les premières promotions, des mérites très éclectiques et des carrières précoces ont été salués ».





Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère ? Je crois que les jeunes d'aujourd'hui ignorent ce qu'est un tablier...

Les mères et grands-mères portaient un tablier par-dessus leurs vêtements pour les protéger car elles avaient peu de robes de rechange.

En fait, il était beaucoup plus facile de laver un tablier habituellement en coton qu'une robe, une blouse ou une jupe, faites d'autres tissus.

L'usage principal du tablier de grand-mère était donc de protéger la robe, mais en plus de cela :

- Il servait de gant pour retirer un plat brûlant du fourneau, bien avant l'invention des "mitaines à fourneau".

- Il était merveilleux pour essuyer les larmes des enfants et, à certaines occasions, pour nettoyer les frimousses sales.

- Depuis le poulailler, le tablier servait à transporter les œufs, les poussins à réanimer, et parfois les œufs à moitié éclos, que maman déposait dans un fourneau tiède afin de faciliter leur éclosion.

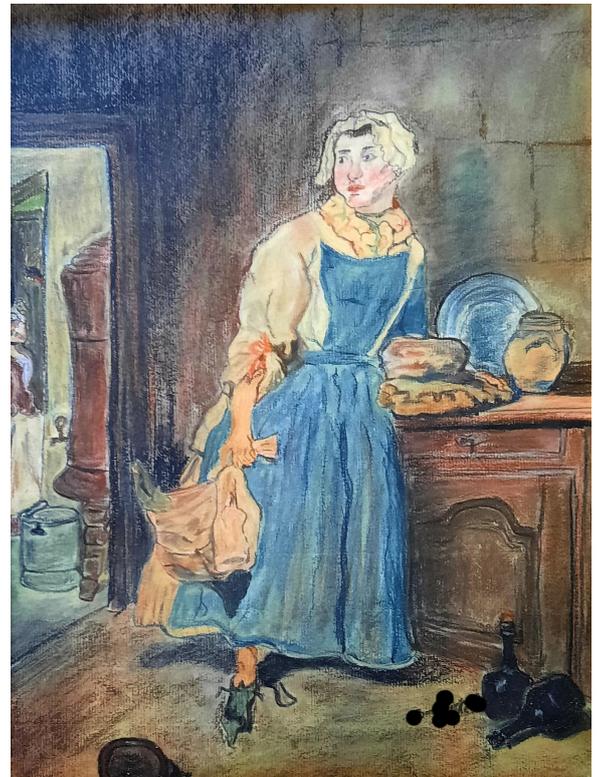
- Quand il y avait de la visite, le tablier servait d'abri aux enfants timides, d'où l'expression : «Se cacher dans les jupons de sa mère».

- Par temps frais, maman le relevait pour s'y emmitoufler les bras et les épaules, par temps chaud, alors qu'elle cuisinait devant le poêle à bois, elle y épongeait la sueur de son front.

- Ce bon vieux tablier faisait aussi office de soufflet, alors qu'elle l'agitait au-dessus du feu de bois pour le ranimer.

- C'est lui qui servait à transbahuter pommes de terre et bois sec jusque dans la cuisine

- Depuis le potager, il servait de panier pour de nombreux légumes ; après que les petits pois aient été récoltés, venait le tour des choux.



- En fin de saison, il était utilisé pour ramasser les pommes tombées de l'arbre.

- Quand des visiteurs arrivaient à l'improviste, c'était surprenant de voir avec quelle rapidité ce vieux tablier pouvait faire la poussière.



- A l'heure du repas, grand-mère allait sur le perron agiter son tablier, c'était signe que le dîner était prêt, et les hommes aux champs savaient qu'ils devaient passer à table.

- Grand-mère l'utilisait aussi pour sortir la tarte aux pommes du four et la poser sur le rebord de la fenêtre, afin qu'elle refroidisse ; de nos jours sa petite-fille l'y pose aussi, mais pour la décongeler... Autres temps, autres mœurs!

Il faudra de bien longues années, avant que quelqu'un invente un vêtement, qui puisse rivaliser avec ce bon vieux tablier

utile à tant de choses.

On deviendrait bien fou aujourd'hui, rien que de songer à la quantité de microbes qui pouvaient s'accumuler sur le tablier en une seule journée !!

En réalité, la seule chose que les enfants de l'époque aient attrapée au contact du tablier de maman ou de grand-maman, c'est de l'Amour !!

Roula B.

La rue de Saint-Jean de Vignes à Violaine, avec les femmes en tablier.





CONTE POUR ENFANT. LE CHIEN QUI N'AIMAIT PAS LES CHATS

Un chien qui n'aime pas les chats ? Cela n'a rien d'original, et pourtant ce chien-là n'était vraiment pas banal.

Il s'appelait Popeye et avait de grandes oreilles, tellement longues et douillettes, qu'il s'en servait de doudoune pour se protéger du froid quand arrivait l'hiver.

Comme la plupart des animaux de son espèce, Popeye n'aimait pas les chats, pire encore ; il les détestait. Il disait qu'ils passent leur temps à manger, à se bagarrer ou à dormir.

Chaque fois qu'il voyait un chat, il se mettait très en colère et ne lui donnait pas longtemps avant de remballer ses poils et de mettre les voiles.

Un jour, dans le quartier des abîmés, où vivait Popeye, il y eut même une guerre entre chiens et chats, c'est dire si l'entente et la collaboration étaient impossibles et, évidemment, les toutous avaient eu raison des matous. Depuis, il faut reconnaître que la vie était plutôt paisible dans le coin, et Popeye n'avait plus de raison de se mettre en colère.

Cependant, lorsqu'il se reposait, il ne fallait surtout pas lui chatouiller les oreilles, qu'il avait longues et sensibles.

Pourtant, un matin, alors que Popeye s'apprêtait à faire la sieste, une douce et belle mélodie venue de l'autre bout de la ville, arriva jusqu'aux oreilles du cabot.

C'était Pipouille, le chat qui gratouille. Il avait des griffes tellement longues qu'il s'en servait pour faire beaucoup de choses, mais ce qu'il faisait le mieux, c'était jouer de la guitare. Sa musique était douce et envoûtante et ne faisait pas beaucoup de bruit, mais Popeye avait des oreilles si grandes et délicates qu'il entendait tout et n'en perdait pas une miette.

« Oh, mais d'où vient cette belle musique ? Je n'ai jamais rien entendu d'aussi doux, c'est tellement paisible, il faut absolument que je trouve celui ou celle qui joue cette mélodie. » Alors, Popeye partit à la rencontre du mélomane sans penser un seul instant qu'il pouvait s'agir d'un chat !

Mais la musique venait de loin, de tellement loin que le chien se mit à courir de plus en plus vite, guidé par le son délicieux des notes de guitare.

Comme il courait très vite et qu'il y avait un peu de vent, tout d'un coup, Popeye avait les pattes qui ne touchaient plus terre. Mieux encore, il se mit à voler à travers les airs et ses oreilles battaient comme des ailes d'avion. Popeye aimait ça, il se sentait libre et apaisé par cette somptueuse mélodie.

En chemin, il rencontra des nuages qui entendaient, eux aussi, le son de la musique. D'abord, il vit un nuage à lunettes qui dansait et faisait gigoter ses montures, sur un rythme

qui devenait enivrant. Puis, il y eut un nuage qui avait des pinces à linge, et lorsqu'il bougeait, on aurait dit qu'il jouait des castagnettes. Il y avait aussi le nuage au chapeau, qui écoutait la musique tout en faisant son dodo.

Tout allait pour le mieux pour l'animal jusqu'au moment où un chêne millénaire gigantesque lui barra la route.

- Qui es-tu ? Et que veux-tu ?

- Euh, pardon de vous déranger monsieur le chêne millénaire, mais je suis un chien aux grandes oreilles et je cherche à savoir d'où vient cette magnifique mélodie.

- Une mélodie, dis-tu ? Magnifique ? Comme je t'envie, moi je ne connais pas, je n'entends pas aussi bien que toi, et puis je ne vois pas pourquoi je te laisserais passer !

- S'il vous plaît.

- Je te dis NON, répondit l'arbre qui devenait de plus en plus méchant.

Le chien ne savait plus quoi faire jusqu'à ce que lui vienne une idée.

- Je peux vous prêter un peu de mon oreille si vous voulez, comme ça vous découvrirez toute la beauté de cette musique.

- Ça, c'est une bonne idée !

- Et en échange, me laisserez-vous passer ?

- Si ta musique me comble de joie, alors tu passeras.

Popeye, qui prêta un peu de son oreille, n'avait jamais vu ça, l'arbre millénaire était tellement enivré par la musique que ses vieilles écorces se mirent à briller comme aux premiers jours.

À coup sûr, l'arbre avait aimé et le chien pouvait repartir à ses recherches.

Quelle fut sa surprise lorsqu'il s'aperçut que celui qui jouait aussi bien était son pire ennemi : un chat !

Pipouille s'arrêta net de jouer

- Ne t'arrête pas petit chat, continue de jouer.

- Je ne peux pas, je ne peux plus, lui répondit Pipouille

- Et pourquoi ?

- Parce que je sens que tu n'aimes pas les chats, et ta présence me trouble.

- Oh, mais tout ça c'est du passé, j'ai fait un si long chemin pour te rencontrer, ta musique m'a envoûté, désormais je ne pourrai que t'aimer.

À partir de ce jour-là, Popeye, le chien aux grandes oreilles, se mit même à chasser les chats qui n'aimaient pas les chats.





Depuis l'été, Pascaline Vacher s'est installée dans l'ancienne école de Louâtre. Après des travaux d'embellissement, son salon de soins de bien-être a commencé à accueillir ses premiers clients.

Suite à un désir de reconversion, elle a suivi des formations dans différents soins thérapeutiques 100% naturels.

Tout d'abord, devenir conseillère agréée de niveau 3, en fleurs de Bach. Suivi en parallèle une formation en Reiki Usui, une méthode de soin d'origine japonaise, et une formation en hypnose thérapeutique.

En quoi consiste la fabrication des fleurs de Bach?

Il s'agit de fleurs de différentes plantes et arbres qui après solarisation ou ébullition, sont plongées dans l'eau qui est ensuite filtrée et mélangée à du Brandy pour assurer la conservation. On obtient ainsi la teinture mère qui sera diluée avec de l'alcool de raisin à 27 °. Chaque Fleur se retrouvera dans des petites fioles au nombre de 38 qui apporteront chacune des propriétés dans des traitements thérapeutiques précis.



Quels sont les bienfaits des fleurs de Bach?

Après un bilan émotionnel fait d'écoute et de bienveillance elles permettent, en associant les différentes fleurs (7 maximum), de retrouver une harmonie émotionnelle.

Dans quels cas, on peut choisir ce soin naturel et non toxique ?

Toutes les émotions quotidiennes peuvent être traitées. La peur, la perte de confiance en soi, le stress, l'hyper sensibilité, le découragement, le poids de la solitude...

Quel est le dosage à prendre?

Le mélange versé dans un flacon de 30 ml, permet de prendre quelques gouttes quatre fois par jour, pendant 3 semaines.

Pour aller plus loin : <https://fleursdebach.fr/>

Le Reiki Usui est une thérapie qui se fait par l'apposition des mains alors que la personne est allongée au calme sur une table de massage. Les séances d'une heure environ, ne font pas appel au magnétisme du praticien mais jouent sur les énergies négatives et réveille la force intérieure en apportant dans ce moment de détente des réponses aux douleurs physiques ou au stress, mais en aucun cas le remplacement d'un traitement médical.

L'hypnose, après une anamnèse (questionnaire sur le retour à la mémoire du passé vécu et oublié ou refoulé) peut par des suggestions positives apporter des réponses aux problèmes d'addiction au tabac, savoir se désinhiber dans certaines situations, dépasser sa timidité, gérer

son trac. Cette pratique est très souvent associée aux fleurs de Bach. On est loin des shows d'hypnose que l'on peut voir la télévision mais plutôt une séance de mise en confiance et un travail sur le subconscient tout en étant éveillé.

Pascaline Vacher a eu un coup de cœur pour l'école de Louâtre. Elle y trouve le calme et la sérénité pour accueillir au mieux ses clients. Passionnée par les soins naturels et toujours à l'écoute, elle ne se lasse pas de la vue sur le bois de la Garenne. Avec des soins à partir de d'une cinquantaine euros, elle peut vous proposer des forfaits découvertes.

Retrouvez sur facebook ou Instagram, sa philosophie des soins de bien être et n'hésitez pas à prendre contact pour découvrir ce que ces soins peuvent vous apporter.



<https://www.facebook.com/3tempspourmoi/>
<https://www.instagram.com/3tempspourmoi/>



HISTOIRE DE L'ECOLE



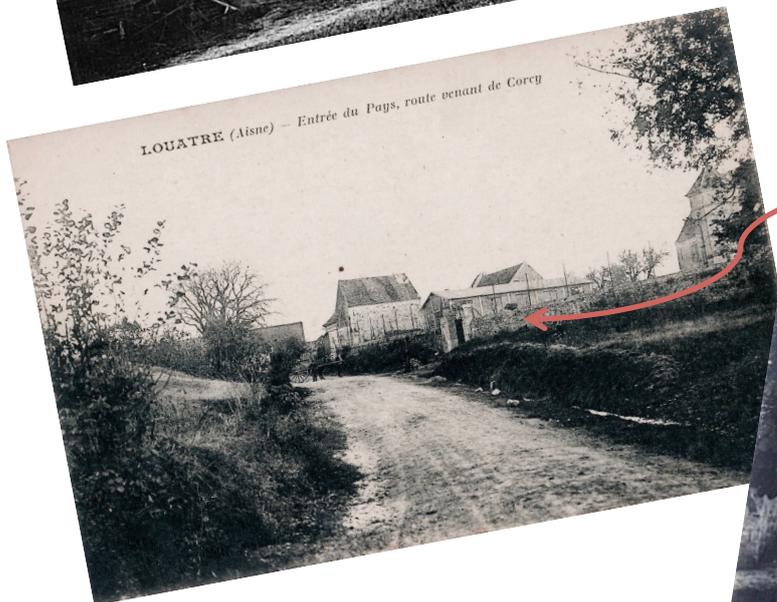
Au début du siècle dernier



A peine construite, en ruine, en 1918

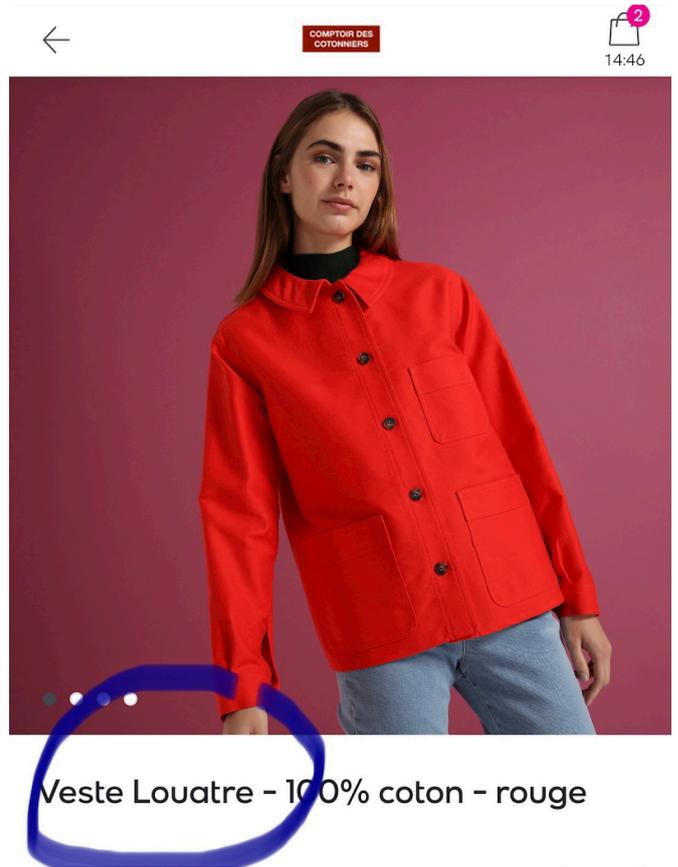


Ecole provisoire en attendant la reconstruction



CLIN D'ŒIL QUAND LOUATRE INSPIRE LA MODE

Au hasard des pages d'un site de e-commerce d'une marque de prêt à porter, on découvre que le nom de notre village est utilisé pour donner le nom d'une « veste de travail » !



Pour rester en contact vous pouvez utiliser le mail du journal de Louâtre.

lejournaldelouatre@louatre.fr

Vous pouvez également nous rejoindre et proposer des articles ou des sujets à traiter.

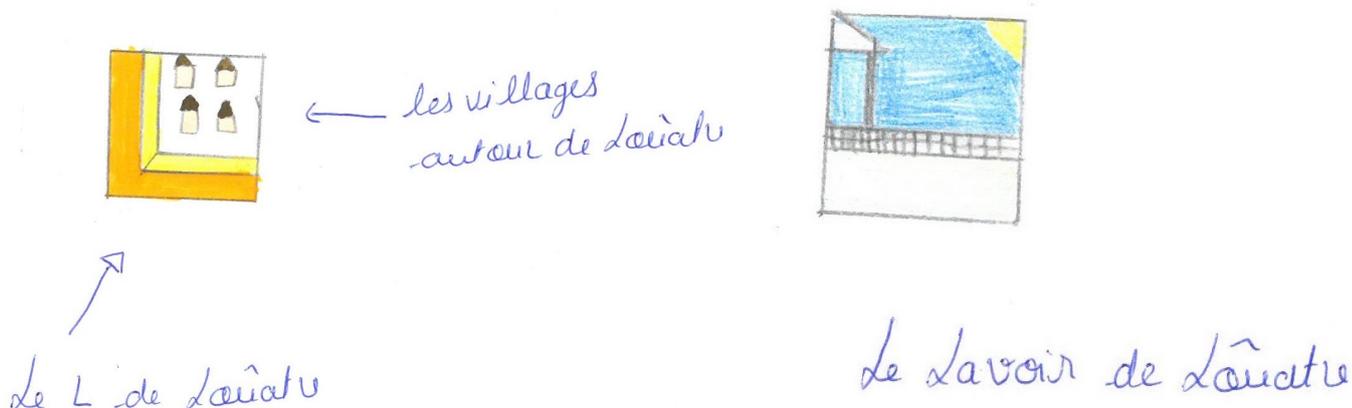
Remerciements aux contributeurs de ce numéro :

Cécile Boufflet, Gilles Curchod, Christelle Jullien, Philippe Lefèvre, Luana Lefèvre, Claudine et Denis Maurice, Andrée Vincent et Josiane Possinger.

RESULTATS DU CONCOURS DU LOGO DE LOUATRE

Les lauréats pour les enfants :

Romane Blanchon, 12 ans :



Les propositions des adultes :

Laurent Lailly :



J'ai retenu trois choses essentielles de l'historique de votre village :

- Le village était dans l'ancienne province de Valois,
- L'église dédiée à Saint Rémi,
- Les trois fermes ; Saint-Jean, de la recette et celle du fief du désert qui appartenaient à une successions de seigneurs.

Ces trois éléments majeurs constituent le blason.
Explicatif :

J'ai repris les couleurs de l'ancienne province de Valois (azur, or et de gueules (bleu, jaune et rouge)).

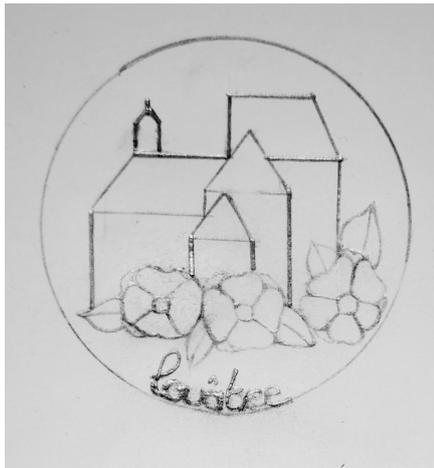
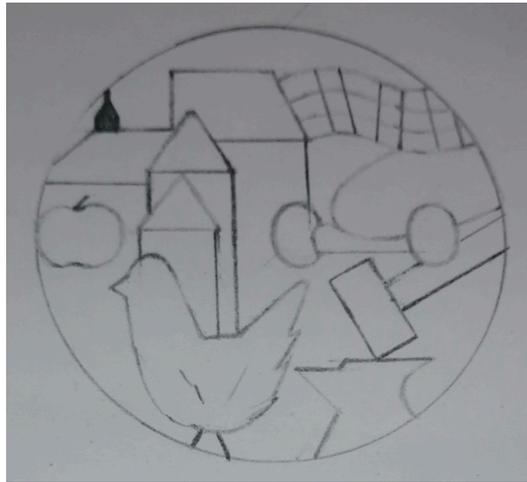
L'église de Saint Rémi est représentée par le Saint-Esprit tenant à son bec la Sainte Ampoule. Et, les trois fermes représentées par trois épis de blé d'or liés ensemble par une même province ; celle de Valois.

Gilles Curchod :

Les nuages bleus correspondent aux hameaux, les petites fleurs rouges aux maisons isolées.



Thomas Deloizy :



On y retrouve l'église, la pomme pour les vergers de Louâtre, la poule pour les œufs Genty et le poulailler de Violaine, le marteau et l'enclume pour la forge et le drapeau à damiers et la voiture pour le rallye de Louâtre.

